ajusteur-mécanicien, et Marie-Thérèse Plaquet, journalière. — Célestin-Joseph Cornil tisserand, et Clémence - Joseph Herteler, tisserande. — Léo Lambre, ouvrier apprêteur, et Elisa Maxima Dubois, ménagère. — Charles-Joseph-Désiré Delebarre, tisserand, et Zélie-Adèle Coussart, bobineuse. — Clovis - Amand - Joseph Ferret, tisserand, et Justine-Victoire Bonte, journalière. — Henri - Hubert - Joseph Delahaye, fileur, et Elise Prinet, rattacheuse. — Jean - Baptiste-Joseph Decottignies, fileur, et Eloïse - Eugénie Florent, bobineuse. — Adrien - Joseph Giot, tisserand, et Rosine Hoornaert, couturière en robes. — Victor - Alphonse Delannoy, chef et professeur de musique, et Maria-Julie-Eugénie Delannoy, sans profession.

DÉCÈS.

Du 7 janvier. — Adolphe - Antoine Bayart, 37 ans, serrurier-mécanicien, célibataire, à l'hôpital.

Du 8. — Sophie-Angélique Ponchau, 66 ans, rentière, épouse de Dominique-Joseph Dupire, Grand-Chemin. — Guillaume-Florentin Quénoy, 70 ans, tisserand, veuf de Marie-Catherine-Joseph Bara, Fontenoy. — Louis-Joseph Buisine, 61 ans, jardinier, époux de Virginie-Victoire Cardon, Fontenoy. — Julienne Mestdag, 62 ans, ménagère, veuve de Liévin-Joseph Pottier, à l'hôpital. — Pierre-Augustin Grimonprez, 85 ans, rentier, veuf de Sophie-Adelaïde-Silvie-Joseph Step, à l'Embranchement.

Du 9. — Jean-Baptiste-Joseph Honoré, 73 ans, rentier, veuf d'Augustine Wattel, rue de l'Hospice. — Everard Weduck, 59 ans, cordonnier, époux d'Antoinette Denys, rue du Fort.

Du 10. — Jean-Baptiste Poissonnier, 42 ans, tisserand, célibataire, rue du Fresnoy.

Du 11. — Henri - Aimé - Joseph Mathon, 77 ans, propriétaire, époux d'Adelaïde-Louise-Constance Lepers, rue des Lignes.

Du 12. — Marie-Anne - Joseph Caucheteux, 66 ans, ménagère, épouse de Jean-Joseph Béghin, à l'hôpital. — Catherine Kiesbeck, 74 ans, journalière, veuve de Pierre Vantyghem, à l'hospice.

Du 13. — Fidéline-Virginie Screpel, 54 ans, sans profession, célibataire, rue de la Redoute. — Louise - Thérèse Delattre, 27 ans, sans profession, épouse de Jean-François-Désiré-Joseph Ernoult, rue du Grand-Chemin.

Plus 8 garçons et 4 filles décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 15	le 16	hausse	baisse.
4 1/2 au compt.	97.25	97.30	» 5	» »
3 % au compt.	69.00	69.00	» »	» »
Banque	2950	2950	» »	» »
Oblig. du trés.	442.50	441.25	» »	1 25

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE
du *Journal de Roubaix.*

Paris, 15 janvier.

Mgr Chigi, le nouveau nonce, qui a débarqué hier matin à Marseille et s'est mis aussitôt en route pour Paris, sera reçu, dit-on, officiellement par l'Empereur, aux Tuileries, lundi prochain 20 du courant.

Il y a aujourd'hui huit jours que paraissait, dans un journal du soir, la fameuse dépêche sur la solution du différend anglo-americain, qui jeta pendant quarante-huit heures le monde financier dans une si grande perplexité. C'est presque une odyssée que l'histoire de cette dépêche.

Envoyée de Londres à MM. Rothschild par une personne qui paraît entretenir des relations intimes avec le Foreign-Office, on présume que le *Pays* en aura eu connaissance au ministère de l'intérieur. Toutefois, la nouvelle n'ayant pas été communiquée officiellement au *Moniteur*, ce journal crut devoir la démentir. De là, la baisse qui eut lieu à la Bourse, et qui fut suivie le lendemain même d'une réaction en hausse, dès que l'on sut que le fait de la remise des prisonniers du Sud était parfaitement exact.

Et voilà comme quoi cette importante nouvelle a passé du blanc au noir et réciproquement. Il y a là matière à un chapitre piquant pour ceux qui écriront un jour l'histoire de la télégraphie.

Le discours prononcé par le roi de Prusse, à l'ouverture des Chambres prussiennes, contient un passage flatteur pour l'empereur Napoléon. Le bon souvenir donné aux relations amicales des deux souverains fait renaître l'espoir de voir enfin aboutir les négociations relatives au traité de commerce entre la France et la Prusse.

On se demande ce que va devenir le suffrage universel en présence du résultat des élections qui viennent d'avoir lieu à Bordeaux. Sur 6,000 électeurs inscrits, 2,233 ont pris part au vote. Il y a là matière à réflexion, surtout si l'on songe qu'autrefois les élections étaient si animées à Bordeaux.

On assure que M. le cardinal Chigi est arrivé ce matin à Paris, et qu'il doit avoir très prochainement une audience de l'empereur.

L'*Indépendance belge*, en parlant de la nomination de M. Magnan comme grand-maître de la Franc-Maçonnerie, prétend qu'elle a fait naître au sein de cette institution des résistances et des protestations. Plusieurs *dignitaires* des loges maçonniques auraient donné leur démission.

Il y a plus, et c'est là une grande calamité : les susdites loges, considérant cette nomination comme une violation de leurs statuts, menacent d'entrer en *sommeil* pendant un an ou deux. Cette résolution, si elle est vraie, est de nature à faire naître de profondes réflexions, et il est évident qu'on cherchera, avec un empressement que comporte le danger, à éviter une aussi terrible extrémité !

L'Odéon vient de recevoir une nouvelle pièce de M. E. About. On assure que cette pièce est destinée à voir prochainement le jour. L'auteur prendrait donc prochainement une revanche.

Le père Véron a décidément renoncé au projet qu'on lui attribuait assez sérieusement d'intenter un procès au *Constitutionnel*. Il s'occupe, dit-on, de mettre la dernière main à une brochure assez piquante qui aura pour titre : *Trois mois de direction*.

L'*Ami des Livres* vient de publier une lettre de M. Louis Veuillot contre les œuvres d'Henri Murger.

Les amateurs de mémoires posthumes et de révélations historiques ; les friands de publications rétrospectives, se réjouissent fort à la pensée que le moment approche où l'on pourra publier les mémoires de Talleyrand. On sait que le manuscrit de cet ouvrage a été mis en sûreté depuis longtemps à Londres. Il existe aussi des mémoires posthumes de Fouché dont on attend l'impression à une époque déterminée par l'auteur. On assure que le manuscrit de cet ouvrage est depuis longtemps en Suède et confié à des mains aussi sures que fidèles.

Pour extrait : J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Saint-Pétersbourg, 14 janvier.

Le journal la *Nordische Post*, organe du ministre de l'intérieur, publie un décret qui dissout le département du Conseil d'Etat à Saint-Pétersbourg pour les affaires de la Pologne, par la raison qu'il est devenu superflu par suite de l'installation du Conseil d'Etat polonais. M. le comte Bludow a été nommé président du Conseil d'Etat ; le général Mourawieff, ministre des domaines a été relevé de ses fonctions. Le général Zelny a été nommé gérant de ce ministère.

New-York, 3 janvier.
(Via Nova Scotian.)

Le Sénat a adopté une proposition de M. Sumner à l'effet de demander au Président de communiquer au Sénat la correspondance diplomatique échangée depuis le congrès de Paris au sujet des droits des belligérants des neutres et du droit maritime.

Le bruit court que de grands efforts seront faits pour faire révoquer l'acte de réciprocité relatif au Canada.

La santé du général Mac Clellan s'est améliorée.

Un steamer fédéral a été envoyé sur les côtes d'Europe pour protéger le commerce américain. D'autres steamers de guerre doivent également partir à cet effet.

La chambre de commerce de New-York a protesté contre les instructions du ministre des finances à propos de la mise en vigueur immédiate du nouveau tarif.

New-York, 3 janvier.

MM. Mason et Slidell, ainsi que leurs secrétaires se sont embarqués le premier janvier, à Providence-Town, à bord du steamer anglais, le *Rinaldo*, pour l'Angleterre. Leur départ n'a causé aucune impression, bien que l'opinion publique continue à se montrer inquiète au sujet des rapports du gouvernement fédéral avec l'Angleterre ; le langage belliqueux de la presse anglaise ainsi que les préparatifs de guerre de la Grande-Bretagne, faisant prévaloir l'idée que cette puissance pourrait tirer prétexte sous peu, soit du blocus, soit de ce que des bâtiments ont été coulés dans les ports du Sud, pour faire la guerre à l'Amérique.

New-York, 4 janvier.

La *Tribune* dit que MM. Mason et Slidell iront seulement jusqu'à Halifax par le steamer *Rinaldo*, et qu'ils continueront leur voyage en Europe, à partir d'Halifax, à bord du paquebot ordinaire.

Les journaux de New-York disent qu'il n'y aura pas d'intervention américaine dans les affaires mexicaines à moins d'une occupation espagnole.

Les plans financiers du gouvernement occupent l'attention des journaux qui continuent à considérer de grands impôts comme le seul moyen de faire face aux circonstances.

Les mesures actives continuent au Canada pour la formation d'un corps de volontaires.

Les journaux annoncent que l'armée fédérale marchera bientôt en avant.

Les confédérés dans le Kentucky, ont détruit une grande partie des chemins de fer entre Louisville et Nashville, ainsi qu'entre Charleston et Mercury.

Des forces considérables fédérales, débarquées à North-Edisto, ont occupé la station du chemin de fer.

Le fort Pickens a ouvert le feu contre Pensacola ; le résultat n'est pas encore connu. — On parle d'incendie à Richmoud.

Le change, à New-York, est à 113.

Liverpool, 15 janvier.

On mande de New-York, le 4 janvier : MM. Mason et Slidell doivent partir sur le premier steamer de guerre anglais.

Les fédéraux ont débarqué à Edisto ; ils se sont emparés de la station n° 4 du chemin de fer de Charleston à Savonnah.

Le fort Pickens a rouvert le feu contre les confédérés.

Londres, 15 janvier.

Le *Morning-Post* dit que les frais de l'Angleterre pour les préparatifs de guerre n'ont pas dépassé deux millions sterling. Le *Times* représente la situation financière de l'Amérique comme étant très critique.

Turin, 14 janvier.

La discussion des lois d'impôts continue dans la Chambre des députés. On a approuvé aujourd'hui la loi qui établit un impôt sur les biens appartenant aux corporations et établissements dits de mainmorte.

Pesth, 14 janvier.

Les communications relatives à des conférences entre les conservateurs hongrois, et à la nomination de M. Urmenyi, chancelier hongrois, apportées par les journaux, sont entièrement controuvées.

New-York, 3 janvier.

L'expédition espagnole est arrivée à la Vera-Cruz.

Le gouverneur de la Vera-Cruz a eu vingt-quatre heures pour decider s'il voulait abandonner la ville. Il a répondu qu'il avait des instructions pour agir ainsi du moment où il verrait qu'il ne pourrait pas résister aux forces qui se présentaient.

Le gouverneur, avec ses troupes, s'est donc retiré à l'intérieur.

Le 17, les troupes espagnoles ont débarqué et le drapeau espagnol a été hissé sur la forteresse de Saint-Jean-d'Ulloa, ainsi que sur les principales places où 100 canons ont été trouvés.

Le *Diario Marino* dit que les autorités municipales et le peuple de Vera-Cruz ont reçu les Espagnols cordialement ; le gouverneur, avant d'évacuer la ville, publia une proclamation défendant toutes communications avec les Espagnols et aussi de leur donner des provisions, déclarant en outre que tous les Mexicains qui ne prendraient pas les armes pour la défense du Mexique ou qui entreraient dans l'armée espagnole seraient considérés comme traitres. Le commandant espagnol en débarquant publia une proclamation aux troupes ainsi conçue :

« Notre mission commence seulement maintenant, elle sera terminée lorsque l'Espagne entière pourra dire que ses troupes ont tiré vengeance du Mexique pour les insultes commises par lui envers le drapeau espagnol et aussi lorsque nous aurons regagné l'affection de ceux qui furent nos frères. »

La *Gazetti* publie également une proclamation du général espagnol aux habitants disant que les troupes espagnoles ne viennent pas dans un but de conquête, mais seulement pour demander satisfaction des traités non exécutés, des violences exercées contre les Espagnols et une garantie contre la répétition de pareils outrages.

Les habitants paisibles seront protégés, mais les fauteurs de désordres seront jugés par une commission militaire. La proclamation militaire se termine par une invitation aux habitants de retourner à leurs occupations, et elle déclare que la plus grande satisfaction de l'armée, après avoir rempli sa mission, sera de savoir, en retournant en Espagne qu'elle a gagné l'affection des Mexicains.

Quatre frégates, sous le commandement de l'amiral Jurien de la Gravière, sont arrivées avec le général Prim, à la Havane, le 23 décembre. A cette occasion, il y a eu illumination et grand enthousiasme à la Havane.

FAITS DIVERS.

— On lit dans le *Mémorial des Deux-Sèvres :*

« Un incident grave s'est produit samedi 11 janvier, à l'audience du tribunal de police correctionnelle de Niort, qui avait à juger un attentat aux mœurs. Les trois témoins qui déposaient dans cette affaire, et qui composaient en même temps la partie plaignante, ont été mis en état d'arrestation préventive sous l'inculpation de faux témoignage. »

— Un évènement bien malheureux et qui prouve encore une fois que les parents ne sauraient veiller avec trop de sollicitude sur leurs enfants, et surtout ne pas laisser à leur portée des allumettes, causes de bien des accidents, a douloureusement ému, dit le *Toulonnais*, dans la journée du 9, une des rues qui avoisinent le marché, la rue Saint-Andrieu, à Toulon.

Trois enfants du sieur David, le plus âgé ayant 5 ans, l'autre 4 ans, et le plus jeune 2 ans, ont été trouvés asphyxiés dans leur chambre où tous les matins, le père, qui travaille à l'arsenal, et la mère, marchande de volailles, les laissaient seuls jusqu'à neuf heures, heure à laquelle un de leurs voisins allait leur ouvrir.

Tout fait présumer que l'aîné de ses enfants aura mis le feu à la paillasse du lit dans lequel les deux plus jeunes se trouvaient encore.

Les soins empressés et intelligents de M. Cugneau, docteur de la marine, et de MM. Chambeyron et Jordeny, pharmaciens, n'ont pu rappeler les pauvres petits êtres à la vie.

— Il n'est pas toujours bon d'avoir de l'esprit, même sans le savoir.

Il y a quelques jours, par une des plus froides matinées que nous ayons eues, la classe de sixième du collège de L... était en grand émoi. Le thermomètre était à 5 degrés au-dessous de zéro, et le poêle était aussi froid que l'air du dehors. Le charbon de terre ne manquait pas, mais on ne trouvait pas de bois pour l'allumer.

— Voici une bûche ! annonce le portier, mandé sur ces entrefaites.

— Très bien ! riposte le maître d'études : *C'est le principal !*

Le mot avait été dit sans malice ; mais il eut un tel succès que le chef de l'établissement, piqué au vif, a congédié l'imprudent professeur, coupable d'avoir été... trop spirituel.

— On lit dans le *Mémorial, d'Aix :*

« Pendant la journée du 9, M. le commissaire central, la police et la gendarmerie, ont été en permanence à la gare d'Aix. A l'arrivée de chaque train, les bagages et les effets de tous les voyageurs étaient visités avec soin. Cette mesure avait été motivée par un vol de 40,000 fr., commis, ce jour-là, à quatre heures du matin, à la gare de Tarascon. Cette somme consistait en deux groups, l'un de 30,000 et l'autre de 7,500 en espèces, et en 2,500 fr. de billets de banque, avait été soustraite avec la plus grande audace. Aussi des perquisitions étaient prescrites sur toutes les voies ferrées aboutissant à Tarascon.

— Un attentat, heureusement fort rare, vient de se produire aux assises du Montgomeryshire à Welshpool. Un forgeron nommé John Ellim, était accusé de vol. Quand le président se leva pour prononcer la sentence, le prévenu mit la main dans sa poche et en tira une grosse pierre. « Je vais briser ta tête maudite, » s'écria-t-il en lançant la pierre au magistrat. Heureusement, la pierre passa à quelques pouces de la tête du président. C'est une pierre lourde et anguleuse qui eût pu facilement tuer un homme. Elle tomba à terre et rebondit à trois ou quatre mètres. Cet incident criminel a beaucoup ému la Cour.

On lia les mains au prévenu, le magistrat lut la sentence : « P[illegible]sonnier, vous m'avez inter[illegible] ; vous [illegible] condamné pour vol à [illegible] de travaux forcés et à recevoir 20 coups de fouet : quant à l'attentat commis sur ma personne, vous aurez à en rendre compte à la justice aux prochaines assises. »

— Les mahométans, comme les chrétiens, app[illegible] sur les chemins de fer les bénédictio[illegible] ciel. Voici la prière, composée et ré[illegible] arabe, par un iman, le cheik Chak[illegible], à l'inauguration de la station d[illegible]oanar, sur le chemin de fer d'Aïdin.

Le *Journal de Constantinople*, auquel nous empruntons la traduction de cette prière, la tient lui-même, il n'est pas inutile d'en faire la remarque, d'un interprète du consulat britannique à Smyrne.

« Dieu nous préserve de Satan le maudit ! Au nom de Dieu clément et miséricordieux. *Amen !*

» O Dieu, qui as créé les êtres dans un ordre parfait, protège ce chemin, et fais qu'il soit un des éléments de la prospérité de notre pays. *Amen !*

» Toi qui as ordonné, comme précepte, d'honorer le prophète, le meilleur des hommes, fortifie les fondements du gouvernement ottoman dans la complète organisation et dans le progrès. *Amen !*

» Toi qui nous a conduits dans la voie droite de ses justes amis, mène notre padisbah dans celle de la justice et de la paix. *Amen !*

» Rends prospères les territoires de notre monarque par la multiplication des routes, et les pays maritimes de son empire par le nombre de puissants vaisseaux, et étends perpétuellement l'ombre de ta clémence sur tous ses sujets. *Amen !*

» Dieu, notre bienfaiteur, auteur de notre existence, maître des cieux et de la terre, créateur du soleil, de la lune et des étoiles, entoure notre souverain sultan de conseillers bons et vertueux, et éloigne de lui et de son gouverneur l'intrigant et le traître. *Amen !*

» Conserve notre gouvernement et fais-le atteindre à la joie et au bonheur. *Amen!*

» Allah ! très-Haut, père des créatures, fais que de pareilles œuvres de prospérité et de progrès soient mille et mille fois multipliées par le concours de la plus grande et magnanime souveraine des chrétiens, S. M. la reine d'Angleterre. *Amen !*

» Fais que son amitié et son aide pour la nation mahométane continuent sans interruption dans tous les siècles *Amen !* — Que son cœur soit toujours rempli de ces nobles sentiments. *Amen !* — Que l'alliance amicale qui existe entre les deux gouvernements dure à jamais. *Amen !*

» Souverain maître de toutes les nations, étends les ailes de ta divine protection sur toutes les puissances amies de notre empereur. *Amen !*

» Dieu, grand Dieu, Seigneur des Seigneurs, maître tout-puissant, conserve en bonne santé et longue vie tous les directeurs et employés de cette utile entreprise. *Amen !*

» Louange à Dieu, maître de l'Univers. *Amen !* — Soit béni le Dieu de la puissance. *Amen !* — Honneur [illegible] gloire à ses saints élus. *A[illegible] !* — Salut et bénédictions aux prop[illegible]es et aux envoyés. *Amen !*

INDUSTRIE ET COMMERCE

On lit dans la revue hebdomadaire de l'industrie e[illegible]ommerce du *Courrier de Lyon :*

FABRIQUES

Ainsi que nous l'avons prévu, l'annonce du maintien au moins provisoire, de la paix entre l'Angleterre et l'Amérique a subitement déterminé une réaction favorable aux affaires paralysées par l'attente d'une solution quelconque. Au point de vue commercial, aussi bien que de l'humanité, bien entendue, il eût été peut-être préférable, aux yeux d'un certain nombre de personnes, de voir éclater de suite une guerre disproportionnée, qui eût ouvert au commerce européen la moitié la plus riche des anciens Etats-Unis, celle dont les échanges nous sont le plus avantageux, et qui, du même coup, au prix de quelques combats peu importants, l'énorme supériorité des forces anglo-sudistes, le différend de la séparation ; tandis que l'égalité des armes et de l'acharnement des deux partis américains, livrés à eux-mêmes, peut prolonger indéfiniment cette lutte fratricide au grand détriment de l'humanité, de la civilisation et des relations commerciales. On se réjouit beaucoup aujourd'hui d'avoir évité ou ajourné l'amputation d'un membre qui eût guéri le malade ; qui sait si bientôt peut-être, il ne devra pas subir une opération cent fois plus douloureuse, sans avoir même l'espoir d'être sauvé ?

Quoi qu'il en soit de ces prévisions d'avenir, il est certain que pour le moment présent, la solution pacifique qui conserve à Lyon son débouché de New-York, offre à notre industrie à peu près autant de bénéfice en perspective que la solution contraire qui nous eût ouvert le marché du Sud : elle nous assure, en outre, l'avantage de ne rien changer à nos habitudes commerciales.

On a pu voir, par la dernière lettre de notre correspondant, que la campagne de la prochaine saison s'annonce sous les plus heureux auspices dans les Etats-Unis, pour ceux de nos exportateurs qui sauront profiter des circonstances exceptionnellement favorables où se trouve ce marché.

L'excessive cherté du coton, que les manufactures du Massachussets et du Connecticut sont obligées d'aller maintenant acheter à Liverpool et au Havre, d'où il revient dans la Nouvelle-Angleterre surchargé de 30 % de frais, a fait tellement renchérir la valeur des cotons des indigènes, qui faisaient naguère encore une ruineuse concurrence à nos produits, que la vente de ces *domestics goods* est en ce moment presque annulée, au grand avantage de nos soieries lyonnaises, bien plus belles, d'un meilleur usage, et dont le prix n'est pas beaucoup plus élevé.

Le besoin de nos tissus est si impérieux et le marché américain en est tellement dépourvu, que, pour satisfaire aux demandes de la consommation, on a dû retirer de l'ent[illegible] de New-York, vide d'étoffes d'hiver, la plupart des nouveaux envois destinés à la saison de printemps.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Nous lisons dans les journaux russes et allemands, et dans une partie de la presse française que depuis longtemps on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure.

Les expériences faites sous les yeux des savants réunis ont prouvé que le seul cosmétique qui offrait les garanties de réussite était l'EAU TONIQUE DE CHALMIN.

« Désormais, ont dit les hommes de la » science, cette production régénératrice » de la bulbe capillaire, est le seul moyen » efficace que nous puissions recommander » aux générations envieuses d'une belle » chevelure. »

Nous sommes convaincus que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication.

« L'usage du Chocolat se généralise chaque jour de plus en plus dans les soirées, » et c'est au point de vue de l'hygiène un » progrès incontestable ; car dans les salons où l'atmosphère est déjà si énervante, » les sirops et toutes les autres boissons » débilitantes en augmentant la transpiration, ne peuvent qu'affaiblir et épuiser » davantage, tandis que le Chocolat est tout » à la fois tonique et rafraîchissant.

» Mais comme il importe, pour le soir » surtout, de n'employer que des Chocolats » d'une pureté parfaite, nous n'hésitons » pas à recommander d'une manière toute » spéciale, les Chocolats de la Compagnie » Coloniale, qui sont déjà si universellement appréciés pour le repas du matin.

» En effet, les Chocolats de cet établissement hors ligne, toujours légers et d'une » digestion facile, sont, pour les estomacs » même les plus délicats, l'aliment qui, » sous le moindre volume, est le plus éminemment réparateur. »

(Extrait du *Courrier des familles, Journal de la Santé*). 2838-9002

CHEMIN DE FER DU NORD.

Service du 1er janvier.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai, Saint-Quentin, Laon et Reims, par la ligne de Busigny à Somain :

		Matin		Soir	
Lille	6 00	6 30	9 10	1 55	7 15
Douai	6 5.	7 25	10 10	3 05	8 20
Valenciennes		7 00	9 45	2 10	7 40
Somain		7 55	10 40	3 40	8 50
Cambrai	5 00	8 50	11 30	4 35	9 50
Busigny	6 35	9 55	12 40	5 20	12 41
Le Câteau	6 14		12 55	6 25	12 55
Landrecies	6 34		1 13	6 45	1 15
Maubeuge	7 24	11 16	1 [illegible]9	7 28	1 55
		Matin		Soir	
Maubeuge		8 29	11 27	4 07	9 18
Landrecies		9 06	12 01	4 46	10 46
Le Câteau		9 30	12 15	5 10	10 31
Busigny	6 10	10 00	12 27	6 17	12 45
Cambrai	7 00	10 46	2 00	7 07	1 25
Somain	7 50	11 27	2 50	7 55	
Valenciennes.	8 40	11 55	4 10	9 30	
Douai	8 25	12 00	3 25	8 30	
Lille	9 20	12 45	4 20	9 30	
	Matin		Soir		
Busigny	9 55	12 26	4 54	5 40	10 57
St-Quentin	10 46	1 04	6 01	6 25	11 47
Tergnier	11 26	1 31	6 26	7 02	12 33
Laon	12 45	5 40	10 50	10 50	1 30
Reims	2 20	7 47			3 05
		Matin		Soir	
Reims		8 00		2 00	8 30
Laon		9 55		3 30	10 15
Tergnier		11 00		4 43	11 21
St-Quentin	5 00	11 36		5 21	11 56
Busigny	5 50	12 22		6 06	12 36